L'accompagnement est une approche globale du stagiaire dans un cadre pluridisciplinaire, un véritable **projet de l'organisme de formation**, porté par **la direction** et mis en œuvre avec son équipe. Cet **accompagnement impacte les postures individuelles et les démarches collectives de l'ensemble de l'organisme de formation** (professionnalisation des acteurs, développement et mise en œuvre de pédagogies innovantes, élaboration d'outils d'accompagnement...).

L'accompagnement du stagiaire consiste à :

- permettre au stagiaire de mener son projet à terme (qualification, insertion professionnelle),
- assurer un suivi individuel pendant toute la durée du parcours de formation (du recrutement à l'insertion professionnelle). Des temps d'accompagnement collectifs pourront être proposés (avec des entrées thématiques par exemple),
- poser des hypothèses et rechercher des solutions avec le stagiaire,
- offrir une guidance prenant en considération la confidentialité des propos échangés et respectant la singularité de la personne (confiance, bienveillance et empathie).

Les accompagnateurs veilleront à :

- identifier leurs limites et celles de leur organisme de formation afin d'orienter vers les services extérieurs spécialisés,
- créer et entretenir un réseau de partenaires locaux,
- collaborer avec les organismes valideurs de projets de formation (prescripteurs),
- assurer le partage d'information avec leur équipe dans l'esprit de garantir la faisabilité et la durabilité du parcours de formation du stagiaire et de sécuriser l'équipe.

Cet engagement se traduira par :
- Une prise en compte globale de la personne en formation.
- Une fonction accompagnement modélisée par chaque organisme de formation.
- Des ressources humaines identifiées au service de cet accompagnement global
- Un réseau d'acteurs à créer et à entretenir

Pour assurer cet accompagnement, les organismes de formation pourront mettre en commun des ressources à l'intérieur de leur groupement d'OF ou de leur réseau.

P R O J E T

Charte d'engagement des organismes de formation vis-à-vis d'un accompagnement global en formation

Acteurs FPC
Professionnalisation des acteurs de la formation professionnelle continue

Le contexte

La charte de l'accompagnement est à destination des organismes de formation soucieux de l'amélioration du service rendu aux stagiaires. Elle répond aux besoins des stagiaires et aux attendus exprimés par le conseil régional et les organismes valideurs des projets de formation.

Elle s'inscrit dans le cadre de la sécurisation des parcours, elle vise à favoriser le déroulement d'un parcours complet de formation. Elle nécessite de travailler sur tous les temps du parcours de l'amont à l'aval en lien avec les organismes valideurs de parcours de formation.

Il s'agit d'une mission visant à identifier et à concourir à lever les différents freins périphériques susceptibles de provoquer des ruptures dans le parcours (notamment en ce qui concerne le public jeune sans qualification).

Dans cette logique d'accompagnement global, il s'agit d'apporter un premier niveau de réponse au stagiaire, de ne pas se substituer aux acteurs spécialisés extérieurs et de permettre un relais avec ces derniers.

A cet effet, la charte propose aux organismes de formation adhérents à cette dernière de réfléchir à un projet d'organisation interne de l'accompagnement des stagiaires de la formation professionnelle en prenant en compte la professionnalisation des personnes en charge de cette mission d'accompagnement.

En lien avec l'ensemble des acteurs du territoire, la Région et les organismes de formation s'engagent à développer un service formalisé d'accompagnement global de la personne en formation.

l'esprit grand ouvert
Région PAYS DE LA LOIRE

La définition de l'accompagnement en formation :

Activité réalisée tout au long du parcours de formation, en direction d'un individu apprenant, par un formateur, un tuteur ou un autre professionnel de l'organisme de formation. Il s'appuie sur une analyse partagée des situations vécues et permet à l'apprenant d'exercer sa responsabilité dans la réalisation de son parcours.

Lexique modularisation - 2010

Les objectifs :

- Favoriser l'intégration et la réussite du stagiaire (valider un projet professionnel, se qualifier, obtenir une certification, acquérir des compétences, s'insérer dans l'emploi et la vie citoyenne) ;
- Améliorer le service rendu au stagiaire ;
- Anticiper les ruptures et agir en prévention afin de limiter les abandons ;
- Optimiser la qualité de l'accompagnement.

R

O

Favoriser la réalisation du parcours complet de formation

Avant l'entrée en formation (projet / freins)

Pendant le parcours (quelles conditions de réussite ?)

Après le parcours en lien avec l'emploi (bilan)

E
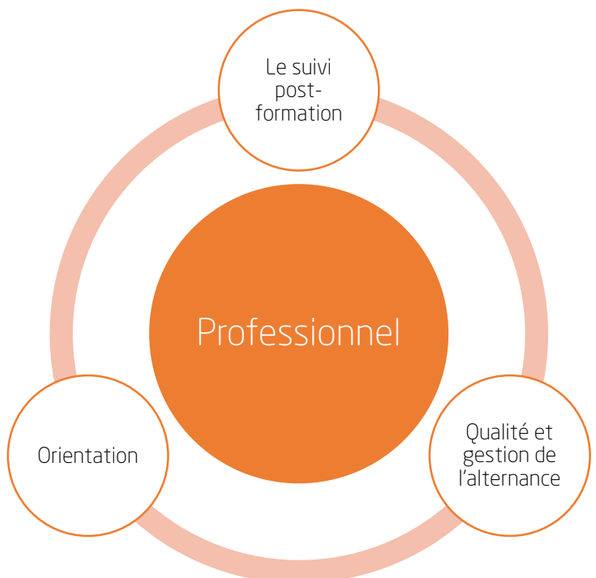
T